

Pour une véritable réforme de l'École

A la suite de la tribune du ministre de l'Éducation nationale du 23 décembre 2023

Maurice Bouchard

On comprend la grande prudence avec laquelle monsieur Pap Ndiaye, ministre de l'Éducation nationale, s'exprime dans sa tribune du 23 décembre, se sachant sous le regard sévère *des forces de la tradition*, car la réforme de l'École est un sujet hautement sensible, autour duquel on tourne depuis près d'un demi-siècle. Faut-il rappeler que c'est peu de temps après l'instauration du « Collège unique » (qui fut sans doute à la fois cause et révélation du marasme du système scolaire ainsi engendré), que de nombreuses consultations nationales ou études d'envergure ont été organisées entre 1982 et 2004, - sur le collège en 1982 (rapport Legrand), sur le lycée en 1983 (rapport Prost), sur l'école en 1984 (rapport Favret), sur les contenus d'enseignement en 1989 (rapport Bourdieu-Gros), sur le système scolaire en 1994 (François Bayrou) et en 1996 (rapport Fauroux), sur le lycée encore en 1998 (rapport Meirieu), sur le collège à nouveau en 2000 (rapport Dubet), sur l'avenir de l'École en 2003-2004 (commission Thélot) - ou encore en 2012-2013 en préparation de la loi sur la refondation de l'École, sans compter diverses « assises » plus récentes, quasi confidentielles (entre 2017 et 2022). Toutes ces réflexions, tous ces efforts semblent vains puisqu'on n'est pas arrivé à réformer l'École, le propos du ministre en témoigne. D'autre part, on constate avec les sociologues François Dubet et Marie Duru-Belat que l'espoir d'égalité des chances suscité par la *massification scolaire* (que l'on croyait être *démocratisation*) a été déçu et, ce qui est grave, que le ressentiment éprouvé par nombre des perdants de la compétition scolaire leur fait rejeter, dans une sorte de réflexe populiste, les valeurs démocratiques que l'école promeut.

Le monde de demain sera fondamentalement différent de celui d'aujourd'hui. Dans cette évolution vers des changements profonds dans les styles de vie et les comportements, l'éducation, dans son sens le plus large, a un rôle prépondérant à jouer. Au-delà de mesures cosmétiques destinées à panser les plaies contingentes ou permanentes de l'École, une pensée puissante est indispensable pour envisager et soutenir une réforme de l'École, juste et en concordance avec l'époque. Dans cette perspective, on n'a pas suffisamment lu ou entendu Edgar Morin pour qui l'éducation est la force du futur, l'un des instruments les plus puissants pour réaliser le changement *en s'y prenant au plus tôt*. Pour lui, l'un des défis les plus difficiles à relever sera de modifier les modes de pensée de façon à faire face à la complexité grandissante, à la rapidité des changements et à l'imprévisible qui caractérisent le monde actuel. Pour cela on devra *éduquer à l'humain* : accompagner, former,

enseigner, instruire, étudier, apprendre à devenir humain, dans une société et dans le monde. Il s'agit de replacer l'humain au cœur d'un système et de lui transmettre les clés nécessaires pour apprendre à vivre dans un monde commun. L'Éducation doit donc fournir une culture qui permette de *distinguer, contextualiser et globaliser pour affronter les problèmes fondamentaux, préparer les esprits à répondre aux défis posés par la complexité croissante des problèmes, à affronter les incertitudes*. On devra également éduquer à *la compréhension humaine entre proches et entre lointains, enseigner la citoyenneté terrestre en enseignant l'humanité dans son unité et ses diversités individuelles et culturelles ainsi que dans sa communauté de destin à l'ère planétaire, où tous les humains sont confrontés aux mêmes problèmes vitaux et mortels*.

Le texte élaboré pour l'UNESCO (1999/2000) par Edgar Morin *comme contribution à la réflexion internationale sur comment éduquer pour un avenir viable*, intitulé « *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur* », est une synthèse de sa pensée sur l'Éducation exprimée d'ailleurs en plusieurs points de *La Méthode*, son œuvre immense à tous égards. On ne peut que regretter que ce texte ne soit pas mieux connu en France, tant il pourrait être fondateur pour une véritable réforme de l'École. Mettant en avant *les cécités de la connaissance (ses dispositifs, ses infirmités, ses difficultés, ses propensions à l'erreur et l'illusion) et les principes d'une connaissance pertinente*, critiquant *la prédominance de connaissances fragmentées entre les disciplines*, enjoignant *d'enseigner la condition humaine, l'identité terrienne, d'affronter les incertitudes et d'enseigner la compréhension*, son auteur insiste sur la nécessité pour l'éducation « *de favoriser l'aptitude naturelle de l'esprit à poser et à résoudre les problèmes essentiels et, corrélativement, stimuler le plein emploi de l'intelligence générale* ». C'est « *surtout la classe - écrit-il - qui, tout en laissant libre l'exercice de la curiosité de l'enfance et de l'adolescence, doit être le lieu d'apprentissage du débat argumenté, des règles nécessaires à la discussion, de la prise de conscience des nécessités et des procédures de compréhension de la pensée d'autrui, de l'écoute et du respect des voix minoritaires et déviantes. Aussi, l'apprentissage de la compréhension doit jouer un rôle capital dans l'apprentissage démocratique* ».

Nous avons sans doute, comme l'affirme le ministre, *plus que jamais besoin de connaissances solides et de raisonnements éclairés pour tous*, en espérant que cette dernière expression signifie : *formation au raisonnement pour tous*. En effet, on constate en permanence que nombre de nos concitoyens sont incapables de discuter, d'argumenter, de prendre de la distance pour analyser une situation, qu'ils sont perméables à toutes les informations fallacieuses, fables et superstitions, qu'ils opposent le sens commun aux avis scientifiquement éclairés et qu'ils peuvent suivre tout démagogue les assurant du maintien de leurs maigres acquis. La seule transmission des connaissances, processus *descendant* qui a longtemps conservé un caractère sacramentel exigeant la passivité du récepteur (mais aussi sa bonne compréhension du langage) et où la révélation semble primer sur la raison, n'est pas suffisante. Ce processus peut amener à *croire* plus qu'à *savoir* et on constate d'ailleurs que la croyance s'installe d'autant mieux qu'elle est instillée tôt dans la vie et que l'origine en est un pouvoir respecté et craint, pouvoir des supérieurs quels qu'ils soient, pouvoir de l'écrit, pouvoir de la télévision ou, maintenant, pouvoir du numérique et des réseaux sociaux.

Dans sa tribune, le ministre remarque que *la rupture entre le CM2 et la 6^{ème} est trop forte*. Cela a été constaté depuis longtemps, et si elle renforce les inégalités

scolaires, c'est parce que, en faisant entrer (en 1975-77, loi Haby) tous les élèves dans un enseignement secondaire conçu pour une minorité, on a négligé les différences culturelles entre classes sociales (Antoine Prost, historien de l'éducation), notamment entre la *classe moyenne supérieure* (actuellement au pouvoir, *bourgeois cultivés, bourgeois diplômés*) et les catégories populaires, voire les classes moyennes intermédiaires en voie de déclasserement (Louis Chauvel, sociologue, professeur à l'Université du Luxembourg). Les enfants de la première acquièrent naturellement le *langage dans toutes ses dimensions* (dont Bernard Lahire, professeur à l'École Normale Supérieure de Lyon, montre bien la gravité sociale des déficits dans ce domaine) et développent leurs *aptitudes de l'esprit* sous l'influence de leur environnement culturellement riche (*imprinting culturel* - Edgar Morin) alors que les autres n'ont pas ou peu de sollicitations de cette nature.

Bien que la scolarité soit maintenant obligatoire dès trois ans, l'école maternelle, telle qu'elle a évolué depuis les Trente Glorieuses (Eric Plaisance, chercheur en sciences de l'éducation), ne parvient pas à compenser les carences culturelles, ce qui a été constaté également. Dès 2007, le Haut Conseil de l'Éducation (2005-2013), dans son rapport sur l'école primaire, faisait le constat suivant : « *La scolarité préélémentaire ne compense pas les disparités sociales : l'institution scolaire semble ainsi valider des acquis préalablement transmis, au lieu de rendre possible la réussite de tous* » et il concluait ainsi : « *Il reste que la responsabilité de l'école maternelle dans l'échec scolaire à long terme ne peut pas être éludée* ». La même année, le linguiste Alain Bentolila, dans un rapport au ministre intitulé « *La maternelle au front des inégalités linguistique et sociale* », insistait sur le fait que l'école maternelle où « *le bien vivre a parfois pris le pas sur le bien apprendre* » devait être considérée comme « *une école à part entière et non comme une école entièrement à part* ». D'autant plus que l'école maternelle a vu disparaître depuis 2013 sa liaison essentielle avec l'école élémentaire (appartenance de la Grande Section au cycle des apprentissages premiers et au cycle des apprentissages fondamentaux).

Quant à l'école élémentaire, elle est dominée par l'apprentissage de *procédures* comme l'écrit Bernard Rey, (professeur émérite à l'Université Libre de Bruxelles) : on y enseigne aux élèves les techniques opératoires, la conjugaison, les règles d'orthographe, par des exercices répétitifs qui permettent de les automatiser ; on y développe peu la capacité à analyser une tâche nouvelle, à raisonner, afin de déterminer quelles sont les procédures qu'il convient de mobiliser et de combiner. On n'y indique pas clairement qu'il s'agit non pas seulement de déchiffrer un texte, mais de le comprendre ; non pas seulement d'effectuer des opérations arithmétiques, mais de s'en servir pour résoudre des problèmes ... L'élève doit pour cela réfléchir par lui-même dans le cadre d'activités intellectuelles complexes et à chaque fois inédites.

La scolarité ne peut plus être comparable à un immense et interminable marathon auquel doivent obligatoirement participer tous les enfants d'une même classe d'âge sans que l'on prenne en compte ni leur état de préparation, ni leurs aptitudes (physiques et mentales), ni leur connaissance du terrain, ni les aides que leurs entourages peuvent, ou non, leur apporter ! L'objectif de l'École ne peut plus être, au seul service de l'économie, la distribution de diplômes hiérarchisés permettant l'exercice de métiers ou de professions. Ses seules méthodes ne peuvent plus être la transmission de connaissances et l'évaluation mécanique de leur mémorisation dans une perspective behavioriste, mettant en compétition, dans un climat de défiance, les élèves mais aussi les enseignants, les établissements d'enseignement et même les familles. Elle devra se préoccuper beaucoup plus de développer au plus tôt

l'intelligence générale et les capacités de raisonnement de tous ses élèves si l'on veut qu'elle joue un rôle dans le maintien de la cohésion nationale.

Sans doute faudra-t-il réfléchir à ce que signifie *enseigner*, au cours d'une *large concertation nationale* ouverte à tous, structurée par les collectivités territoriales qui ont une part de responsabilités à tous les niveaux du système scolaire, associant les acteurs ainsi que les élus locaux et parlementaires, car les problèmes d'éducation concernent tout le monde et non les seuls initiés. En tout cas, il est important d'affirmer d'ores et déjà que l'enseignement n'est pas une science, ni un art, et relève encore moins d'un don, mais doit être défini comme un ensemble de pratiques faisant appel, comme la médecine ou l'agronomie par exemple, aux contributions de toutes sciences utiles et doit donc être exercé par des *praticiens* qui ne peuvent être de simples exécutants.

Cette réflexion collective gagnerait à être étayée par les travaux concernant les *Territoires apprenants* : « Dans l'approche concernant *les territoires apprenants*, la dimension sociale, la culture et l'éducation sont prises en compte dans la mesure où les acteurs locaux apprennent ensemble, où l'échange des savoirs peut être un modèle à promouvoir dans le système d'enseignement, car il s'agit bien de garantir l'accès de tous les citoyens à l'apprentissage y compris en multipliant les lieux et espaces publics - parfois dématérialisés - où il est possible d'apprendre ensemble et en encourageant la validation des acquis de l'apprentissage, en particulier non formels ; ce faisant, le territoire apprenant (quartier, ville moyenne ou village) favorise l'autonomisation individuelle, la cohésion sociale et culturelle, ainsi que le développement durable » (Recteur Alain Bouvier - 2020 - Institut d'Auvergne-Rhône-Alpes du Développement des Territoires).

Enfin, pourra-t-on peut-être déterminer si l'Éducation est un produit à traiter selon les lois du marché, favorisant ainsi l'accès à ses meilleures formules (publiques ou privées) des enfants des élites et des notables, dont il faut rappeler que leur responsabilité envers la nation n'est pas de protéger leurs enfants de fâcheuses proximités avec ceux des classes moyennes et populaires. Pas plus que d'organiser la *sécession des citoyens les plus aisés* (Françoise Fressoz, journaliste, essayiste) mais, dans l'intérêt bien compris du pays, de faciliter la promotion de ses meilleurs éléments, quelle que soit leur origine - sociale ou autre - car la poursuite d'une expansion scolaire démocratique est aujourd'hui nécessaire pour faire face au nouveau monde qui s'annonce.

Il faudra, en remettant l'accent sur ses dimensions culturelle et sociale, repenser la scolarité obligatoire - la maternelle, l'école élémentaire et le collège - qui est bien *l'édifice lui-même* et non plus seulement la base de l'édifice scolaire (comme le pensait, à propos de l'école primaire, Ferdinand Buisson, directeur de l'Enseignement primaire en France auprès de Jules Ferry). Sous la responsabilité de l'État, la scolarité *obligatoire* devra être homogène - sans ruptures (entre maternelle et élémentaire, entre élémentaire et collège) ni sélection - pour participer *obligatoirement* à une réelle « édification » des personnes en devenir que sont enfants et adolescents, à l'issue de laquelle *l'égalité* - non pas des chances (car on n'est pas dans un casino ni sur un champ de courses !!) - mais des *possibilités de réussite*, serait assurée pour tous, dans la voie alors choisie par chacun.